

COMMUNIQUE



Le 30 mars 2015

Mise à disposition du Document de référence 2014

Le Document de référence 2014 de Groupe Eurotunnel SE a été déposé le 27 mars 2015 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le Document de référence contient notamment :

- le Rapport Financier Annuel 2014 ;
- le rapport du Président du Conseil d'administration sur les procédures de contrôle interne et sur le gouvernement d'entreprise ainsi que les rapports des contrôleurs légaux des comptes s'y rapportant ;
- les informations relatives aux honoraires versés au cours de l'exercice 2014 aux contrôleurs légaux des comptes ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

Ce document en version française peut être consulté sur le site de Groupe Eurotunnel SE (<http://www.eurotunnelgroup.com>), ainsi que sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).